Les agentes et agents des Services de Publicité Foncière de Haute-Garonne
soutenus par

Sections de Haute-Garonne

au DRFiP de Haute-Garonne
au Directeur du Pôle Réseau
au responsable de la Division des Missions Foncières
aux chefs de service des SPF

Objet : situation des SPF de Haute-Garonne

Toulouse, le 19 juin 2023

Monsieur le Directeur,

Les agentes et agents des SPF de Haute-Garonne, accompagnés de leurs organisations syndicales représentatives, tiennent à vous interpeller après l'annonce désastreuse d'il y a 3 semaines concernant non seulement leur travail, mais aussi **sur l'impact de ce dernier sur** leur situation personnelle des années à venir.

Nous avons donc appris, totalement par hasard par un document de la DG, l'ampleur des restructurations en termes d'emplois et de missions suite à la participation des cadres de la DRFiP 31 depuis 2021 au groupe de travail, dont le sujet est le démantèlement des Services de Publicité Foncière des métropoles. Et depuis ce temps, voire même déjà depuis la fusion, malgré nos interrogations ou celles des organisations syndicales, en particulier au vu de la création des SAPF et de l'arrivée d'ANF et de leurs conséquences, rien ne nous a été dit !!!
Cette marque de mépris nous procure un écœurement d'autant plus grand que, malgré notre désaccord de fond sur l'évolution de la Publicité Foncière et notamment la fusion imposée les années précédentes, nous avons tout fait pour répondre aux exigences de l'administration. Nous y avons mis tout notre savoir-faire et toute notre conscience professionnelle et vous en profitiez lâchement pour préparer, en nous laissant dans l'ignorance et au mieux de vos intérêts, la destruction de nos missions et de nos services ainsi que celle du principe du service auprès du public.
Et vous comptiez manifestement ne rien dire jusqu'au tout dernier moment, comme en témoigne l'évolution des suppressions d'emplois, essentiellement axées sur la dernière année de ce plan machiavélique. Comme en témoigne ce passage du diaporama qui dit qu'il faut :
« … – *maintenir l'intérêt des missions dans les SPF des métropoles d'export et les SAPF*
– *permettre le télétravail dans les deux structures* ».
Il est clair que vous voulez continuer à profiter au maximum de notre expérience et de notre engagement jusqu'à la dernière limite pour transmettre un délai de publication des actes le plus court possible au détriment de la qualité du fichier immobilier au contenu déjà largement dégradé !!!
Cette attitude de la hiérarchie nationale et locale est tout simplement indigne, ignoble et irresponsable.

Ainsi donc du SPF de Toulouse ne restera en 2027 qu'un ersatz de service au nom d'une métropolisation idéologique et incohérente dès lors qu'elle n'apporte aucune plus-value sur la notion de service public aux résidences « importatrices »et qu'une grande partie d'entre elles offre si peu d'attractivité que l'administration y est obligée d'y affecter nombre de stagiaires et bien souvent d'y recruter nombre de contractuels. Tout cela pour qu'au final toute la qualité du travail que nous devons au service de la population soit grandement dégradée.

Nous revendiquons en premier lieu :
– l'arrêt total de ce plan de liquidation de la sphère foncière, véritable plan social qui ne dit pas son nom ;
– l'affectation à la mission du nombre d'emplois pérennes nécessaires, surtout de catégories B et C, à l'exercice serein et qualitatif de la mission de publicité foncière ;
– l'arrêt immédiat de la pression individuelle quotidienne mise sur chaque agent pour la réalisation d'un objectif chiffré, génératrice d'impacts constatés sur leur santé.

Nous vous demandons ensuite de répondre sur plusieurs points fondamentaux pour nous.
En matière de mission, structure et organisation du travail :
– d'abord de nous confirmer que la DRFiP de Haute-Garonne ne s'est portée candidate à aucune des expérimentations évoquées dans le compte-rendu du groupe de travail.
– ensuite du point de vue de la mission et des structures dans quelles conditions va évoluer la publicité foncière au SPF de Toulouse dès l'année à venir ?
– quelles conséquences ce plan et vos orientations pourront avoir sur le SPF de Muret et son antenne de Saint-Gaudens ?
– quelles conséquences sur la nature, la charge et l'organisation du travail en fonction
1° de l'évolution des méthodes de travail et tout particulièrement de l'allègement constant des motifs de rejets de publication, source de dégradation avérée du contenu du fichier immobilier
2° de l'évolution non seulement des suppressions de postes mais aussi des départs naturels ?
– au final quelle est votre projection sur l'organisation et le fonctionnement de la Publicité Foncière en Haute-Garonne en termes de missions et de structures et selon quel calendrier ?

En matière de gestion des personnels
Parce que nous ne voulons pas être considéré·e·s comme des « ressources » mais comme des personnes, nous tenons d'abord à vous dire combien cette annonce est pour nous une catastrophe humaine, personnelle et professionnelle. Et ce ne sont pas votre passage ou ceux du PPR dans nos bureaux qui pourra suffire à nous rassurer ou nous redonner le moral et l'envie. Autant vous dire d'ailleurs que nous avons peu goûté votre humour si mal placé en nous disant « *c'est vrai que si vous vouliez aller à Saint-Gaudens ça nous arrangerait* »… Et autant vous dire que nous n'avons pas plus goûté aux « *possibilités de rupture conventionnelle qui s'offriraient à nous*... ».

Et donc nous avons plusieurs exigences de questionnement
– nous ont été évoqués les parties de missions qui seraient transférées et celles qui resteraient, quelles seront les conséquences de cet arbitrage pour chacune et chacun d'entre nous année après année ?
– et donc, sur la base de l'effectif actuellement présent au SPF, nous voulons une projection, en cohérence avec le calendrier du plan, sur les agents qui seraient successivement concernés par les suppressions de postes 2024, 2025, 2026 et 2027 en fonction des règles de mutation.

– que ferez-vous lors des mouvements de mutation de 2023 et des années suivantes au regard des personnels qui voudraient quitter le SPF et des postes vacants qu'il pourrait y avoir, en particulier au SPF de Toulouse ?
– étant donné que c'est la masse du travail qui s'en va nous savons que, de fait et qui plus est avec la situation d'autres services comme les SIE, vous ne pouvez pas promettre, comme vous l'avez fait si souvent, que « tout va bien se passer pour nous ». Alors... que va-t-il se passer ?
– quelles règles de priorités, de formation et de compensation financière vont s'appliquer alors même que seront concernés la majorité des agents tous services confondus ?

Monsieur le Directeur nous nous sentons méprisés par la hiérarchie nationale et locale et nous en sommes écœurés à titre personnel et professionnel. S'il vous reste un peu de dignité à notre égard, vous vous devez de répondre à toutes ces questions et à celles que nous ne manquerons pas de continuer à vous poser à chaque occasion qui se présentera.

Les personnels des SPF de Toulouse, de Muret et de l'antenne de Saint-Gaudens

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE